



## Dossier ressource

# SPECTACULAIRE !

Le divertissement chez les Romains

6 octobre 2022 au 11 juin 2023

## **Sommaire**

**Le commissariat scientifique**

**Introduction**

**Partie 1 : Planter le décor**

- **Les édifices de spectacles de Lugdunum**
- **Tous au spectacle**
- **Un temps de célébration**
- **Des mécènes**

**Partie 2 : Au cœur des spectacles**

- **Entrez au cirque**
- **Entrez à l'amphithéâtre**
- **Entrez au théâtre**

**Partie 3 : Conclusion**

**Lexique**

**Bibliographie**

### Le commissariat scientifique

Depuis une vingtaine d'années, on assiste à un renouvellement profond des études menées sur le sujet des jeux et des spectacles dans le but de casser les nombreux clichés diffusés par les *peplum*, les romans historiques, ou encore les bandes dessinées.

La reprise des fouilles archéologiques des bâtiments de spectacle, l'archéologie expérimentale, la relecture des inscriptions, et les nouvelles enquêtes sur les émotions des spectateurs apportent de nouveaux éclairages sur la thématique et présente dans l'exposition « Spectaculaire ! Le divertissement chez les Romains » les récentes avancées de la recherche.

### Comité scientifique

- **MORETTI Jean-Charles** : Spécialiste de l'architecture des théâtres antiques, Dir. recherche CNRS, Laboratoire IRAA, MOM, Université Lyon 2
- **FELLAGUE Djamilia** : Archéologue spécialiste des édifices publics romains à Lyon, Université de Grenoble Alpes
- **LETESSIER Pierre** : Anthropologue spécialiste du théâtre romain, des techniques du corps, de la réception contemporaine du théâtre romain, Dir. Institut d'études théâtrales, Université Sorbonne Nouvelle
- **FORICHON Sylvain** : Historien spécialiste de la réception des spectacles romains, Institut Ausonius (Bordeaux)
- **VINCENT Alexandre** : Historien spécialiste de la musique antique, Université de Poitiers
- **GARELLI Marie-Hélène** : Historienne spécialiste de la Pantomime, Université de Toulouse – Jean Jaurès

## **Introduction**

Les jeux sont partout ! Fait social majeur dans toutes les provinces de l'Empire, les jeux occupent une place centrale dans le quotidien des Romains. Dans l'urbanisme comme dans les pratiques quotidiennes, les spectacles antiques et leurs édifices avaient une place de choix, à tel point que le modèle architectural s'est diffusé à travers tout l'Empire.

En empruntant la rampe depuis le niveau 2 du musée, vous découvrirez des photographies des différents monuments de spectacles (théâtres, amphithéâtres et cirques) dont on peut voir aujourd'hui des vestiges à travers tout l'Empire romain à son apogée. Ces monuments sont partout autour de nous !

## **Quelques définitions**

Le mot spectacle *spectaculum* signifie « regarder ».

Le premier nom donné à un monument réservé à la gladiature est celui de *spectacula* avant de prendre le nom d'amphithéâtre (*amphitheatrum*).

Les Romains appellent « jeux » (*ludi*) les fêtes religieuses qui s'achèvent par des jeux publics. On distingue les jeux scéniques (*ludi scaenici*) dédiés aux représentations théâtrales et les jeux du cirque (*ludi circenses*) dédiés aux courses de chars et épreuves équestres. Tous ces *ludi* sont des spectacles publics mais tous les spectacles ne sont pas des jeux. La gladiature n'en fait pas partie et relève d'un autre fonctionnement, le *munus*, initiative privée payée par un notable qui était à l'origine lié par un rite funéraire. Au fil du temps, ce type de combat s'ouvre au public, pour devenir un divertissement et s'insérer de ce fait dans la série des spectacles.

Cette célèbre expression de Juvénal « Du pain et des jeux » est le reflet de l'engouement du peuple pour ces divertissements.

*“ [populus Romanus] qui dabat olim imperium, fasces, legiones, omnia, nunc se continet atque duas tantum res anxius optat,*

*PANEM ET CIRCENSES. ”*

**Trad.** *“ [le peuple romain] qui distribuait autrefois*

*Pleins pouvoirs, faisceaux, légions, tout, maintenant*

*Se replie sur lui-même et ne s'inquiète plus que pour les deux choses qu'il souhaite :*

*DU PAIN ET DES JEUX. ”*

(JUVENAL, Satires, 10, 78-81)

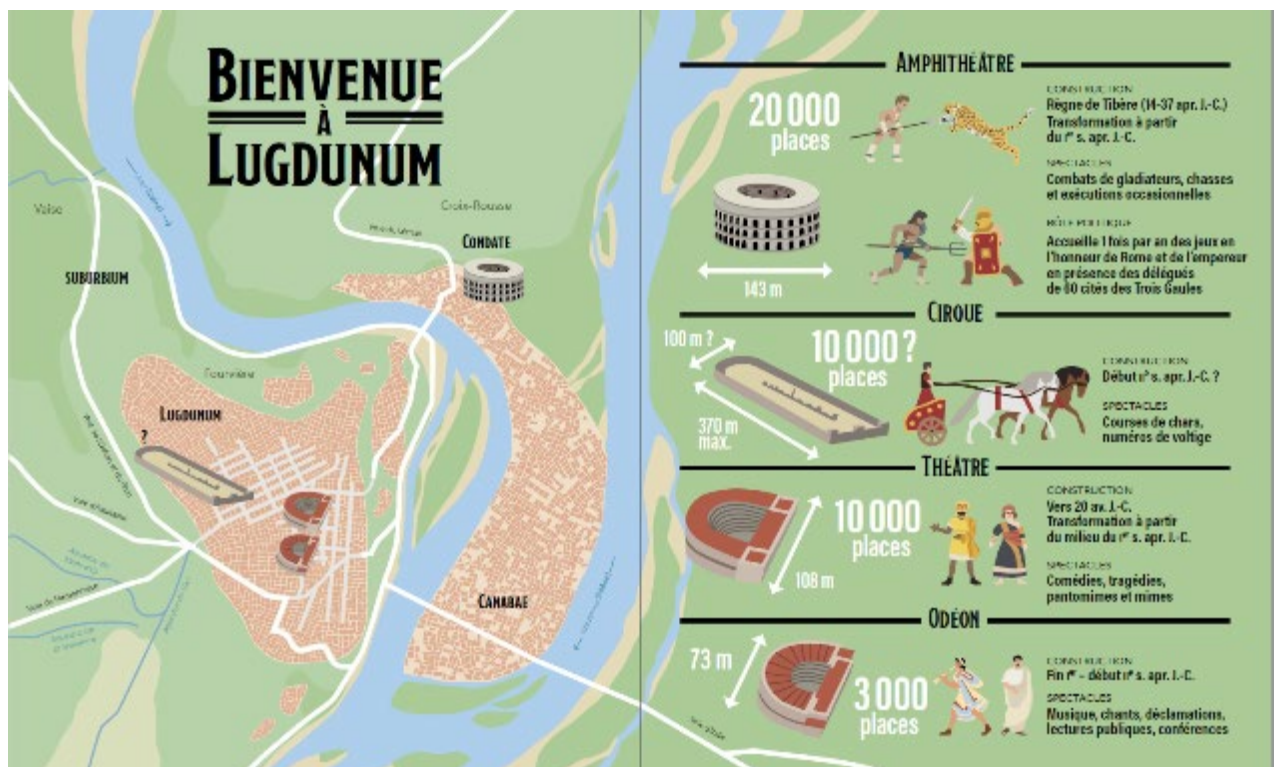
Il s'agit ainsi de noter l'importance que prennent les jeux et les loisirs dans la société gallo-romaine et de comprendre par-là leur forte dimension populaire et sociale.

## Partie 1 : Planter le décor

### Les édifices de spectacles à Lugdunum

Les édifices de spectacle font partie des bâtiments publics incontournables des grandes villes romaines.

La ville prospère de Lugdunum est un centre politique majeur qui accueille chaque année les représentants des cités de toute la Gaule. En dehors de Rome, elle est l'une des rares villes disposant d'un théâtre, d'un cirque, d'un amphithéâtre et même d'un odéon, petit théâtre à l'acoustique exceptionnelle. Ces monuments et leurs luxueux décors participent à la renommée de la cité et en illustrent la richesse.

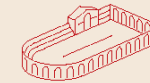


© Madison Rengnez



# Repères chronologiques

**-43**  
**Fondation de Lugdunum**  
Foundation of Lugdunum (Lyon)



**±100**  
**Cirque de Lugdunum et agrandissement du théâtre et de l'amphithéâtre**  
Lyon's circus and enlargement of its theatre and amphitheatre



**-20**  
**Théâtre de Lugdunum**  
Lugdunum's theater



**19**  
**Amphithéâtre Lugdunum**  
Lugdunum's amphitheater



**±200**  
**Odéon de Lyon**  
Lyon's odeon

MONARCHIE

RÉPUBLIQUE

EMPIRE

**-753**  
**Fondation de Rome**  
Foundation of Rome

**-509**  
**Début de la République**  
Beginning of the Republic

**-50**  
**Conquête des Gaules**  
Conquest of Gaul

**-27**  
**Début de l'Empire**  
Beginning of the Empire

**476**  
**Chute de l'Empire: abandon des monuments**  
Fall of the Empire: monuments are abandoned

**± -600**  
**Premiers jeux de cirque**  
First circus games

**-599**  
**Cirque Maxime de Rome**  
Rome's Circus Maximus

**-264**  
**Premiers combats de gladiateurs à Rome**  
First gladiatorial combats in Rome

**-240**  
**Premières tragédies et comédies**  
First tragedies and comedies

**-55**  
**Premier théâtre en pierre à Rome**  
Rome's first stone theatre

**-23**  
**Première présentation de pantomime**  
First presentation of pantomime

**80**  
**Colisée de Rome**  
Rome's Colosseum

**392**  
**Christianisme religion officielle: spectacles associés aux cultes «païens»**  
Christianity now the official religion: spectacles associated with «pagan cults»

Les ruines dépouillées que l'on peut contempler aujourd'hui sont trompeuses... Les spectateurs romains étaient en réalité immergés dans des monuments aux ornements foisonnants et aux couleurs vives (statues peintes, marbres colorés...).

### **Torse héroïque**

Marbre blanc de Carrare

2<sup>ème</sup> siècle ap. J.-C. Odéon ; escalier Nord, dans le four à chaux, 69005

Lugdunum – Musée et théâtres romains



©Jean-Michel Degueule / Christian Thioç / Lugdunum

**En marbre blanc de Carrare, datés du 2<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. Le traitement laisse supposer à un sculpteur grec. Le buste semble appartenir à un ensemble de statues évoquant une scène de chasse/combat. Les deux statues retrouvées au niveau de l'odéon ont probablement été offertes par un évergète.**

### **Tous aux spectacles !**

Combats de gladiateurs, courses de chars et représentations théâtrales font partie d'un temps festif et religieux particulier : les Jeux romains.

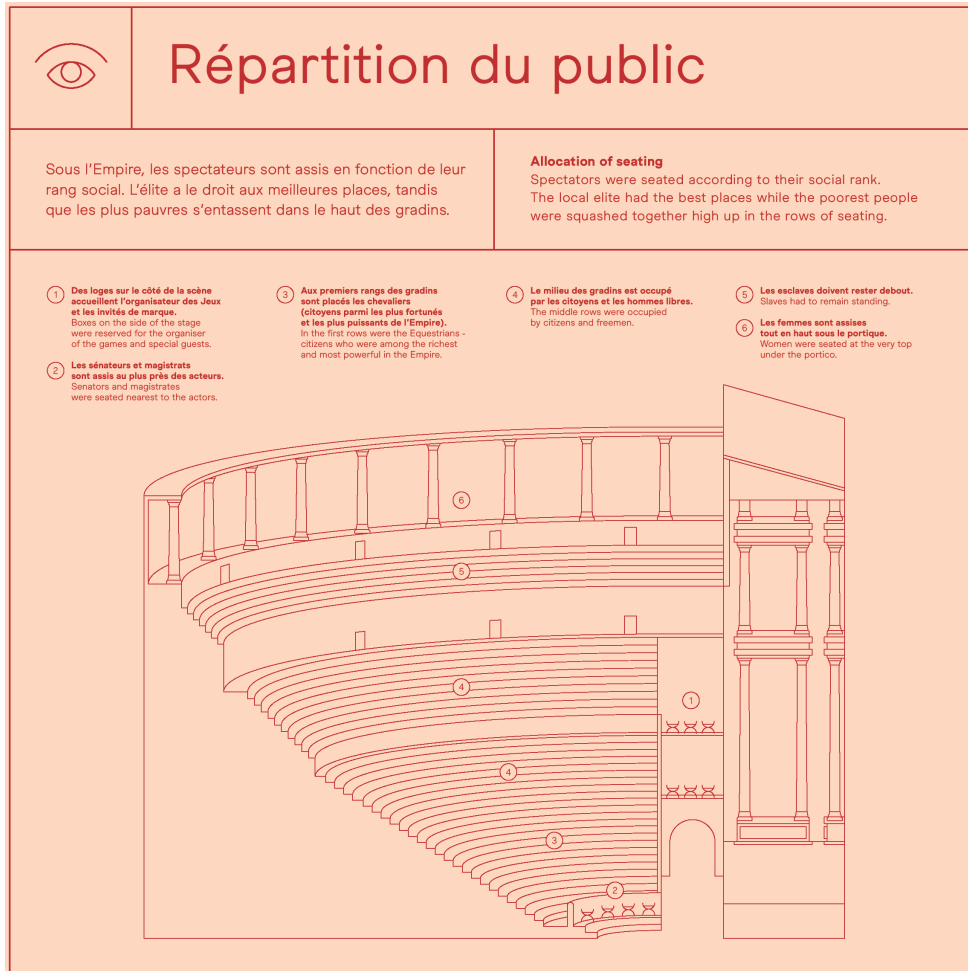
Ces célébrations marquent les moments forts de la vie de la cité tels que les fêtes en l'honneur des dieux ou les événements politiques majeurs.

### **Un temps de célébration**

Durant plusieurs jours, des milliers de personnes se rassemblent pour assister aux spectacles offerts par les élites de la cité. Le succès des spectacles est un enjeu important pour les organisateurs car c'est au cours de ces derniers que leur réputation se joue.

Cette expérience collective de masse fédère l'ensemble de la population autour de la célébration des dieux et de l'empereur. C'est un lieu de réaffirmation de l'ordre social et de la puissance de l'Empire romain et de ses villes.

En effet, les spectateurs sont placés dans les gradins en fonction de leur rang social : Les élites sont positionnées devant alors que les femmes et les esclaves se retrouvent dans les gradins les plus éloignés de la scène.



© Tristan Maillet

Cette hiérarchisation des places dans les gradins est détaillée chez Suétone :

« *Spectandi confusissimum ac solutissimum morem correxit ordinavitque... Facto igitur decreto patrum ut, quotiens quid spectaculi usquam publice ederetur, primus subselliorum ordo vacaret senatoribus, Romae legatos liberarum sociarumque gentium vetuit in orchestra sedere, cum quosdam etiam libertini generis mitti deprehendisset. Militem secrevit a populo. Maritis e plebe proprios ordines assignavit, praetextatis cuneum suum, et proximum paedagogis, sanxitque ne quis pullatorum media cavea sederet.* ». (Suétone, *Vies des douze Césars*, Aug. 44)

Traduction

*Il régnait dans les spectacles une confusion et un sans-gêne extrêmes : Auguste y introduisit l'ordre et la discipline... Il fit donc décréter par le Sénat que, pour tout spectacle public donné*



*en quelque lieu que ce fût, le premier rang de banquettes devait être réservé aux sénateurs, et il défendit qu'à Rome les ambassadeurs de nations libres ou alliées prissent place dans l'orchestre, parce qu'il s'était aperçu que leurs délégations comprenaient même des affranchis. Il sépara les soldats du peuple. Il assigna aux plébéiens mariés des gradins spéciaux, aux jeunes gens vêtus de la prétexte un secteur particulier, et celui d'à côté à leur précepteurs ; il interdit les places du milieu à tout spectateur vêtu de sombre (c'est-à-dire : qui ne porterait pas la toge).*

On vient également dans les lieux de spectacles pour se montrer en particulier pour les élites et éventuellement pour faire des rencontres. Un extrait d'Ovide illustre bien ce propos :

*« Sed tu praecipue curvis venare theatri : Illic invenies quod ames, quod ludere possis, Quodque semel tangas, quod tenere velis. (...) Sic ruit ad celebres cultissima femina ludos ; Copia iudicium saepe morata meum est. Spectatum veniunt ; veniunt spectentur ut ipsae. Ille locus casti damna pudoris habet. ».* (Ovide, *L'Art d'Aimer* I, 89-100, avec des coupures) :

Traduction :

*Mais c'est surtout dans les théâtres et leurs gradins en demi-cercle que tu chasseras : ces lieux t'offriront plus que tu ne peux désirer. Là tu trouveras de quoi aimer, de quoi pouvoir t'amuser, de quoi faire une conquête passagère, de quoi nouer une liaison durable. (...) les femmes, dans leurs atours les plus élégants, se pressent aux jeux où va la foule : leur nombre a souvent fait hésiter mon choix. C'est pour voir qu'elles viennent ; mais elles viennent aussi pour être vues ; l'endroit est dangereux pour la chaste pudeur.*

### **Autel à la couronne de chêne d'Arles**

Théâtre antique d'Arles (Bouches-du-Rhône)

Fin du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C.

Musée départemental Arles antique

Marbre



© Jean.-Luc Mably et Lionel Roux

**Cet autel se trouvait devant la scène du théâtre d'Arles. Il faisait partie d'un ensemble de quatre autels. Il illustre la dimension religieuse des Jeux romains et la paix restaurée par Auguste après la bataille d'Actium par laquelle il met fin à la guerre civile et instaure le**

**Prinicipat.** Cet autel par sa symbolique (feuille de chêne, libation) contribue à assurer l'harmonie entre les dieux et la cité. Les journées de spectacles s'ouvrent avec la *pompa*, une procession religieuse qui transporte les statues des divinités des temples jusqu'aux lieux de spectacle. À l'arrivée de la procession, des sacrifices peuvent être offerts aux dieux et à l'empereur sur un autel comme celui-ci.

### Diffuser l'idéologie impériale dans le mur de scène

#### Tête d'Auguste

Marbre sculpté

Théâtre de Cerveteri, Italie

Début du 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.

Musée du Louvre



© RMN-Grand Palais (musée du Louvre) / Tony Querrec

**Ce portrait d'Auguste appartenait à une statue qui devait se dresser dans le théâtre de Cerveteri (Italie) aux côtés des empereurs qui lui ont succédé. La figure de l'empereur Auguste est au cœur du programme décoratif des théâtres. Garant de la prospérité, il est l'intermédiaire entre les dieux et les hommes**

**Ces portraits témoignent de la diffusion de l'image impériale dans les provinces.**

**Auguste porte la couronne civique aux feuilles de chêne, distinction accordée à celui qui protège les citoyens romains.**

### Présence des dieux et des mythes dans le mur de scène

De très nombreuses divinités et personnages mythologiques ornent les édifices de spectacle et en particulier les murs de scène des théâtres. Ils matérialisent la présence des dieux qui veillent sur le public. Ils jouent aussi un rôle décoratif important et participent à l'émerveillement des spectateurs.

## Vénus marine

Marbre sculpté

Lyon 5e, théâtre romain (Fouille de 1971 lors de la construction du musée Lugdunum)

1<sup>er</sup> – 3<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.

Lugdunum – Musée et théâtres romains



©Jean-Michel Degueule, Christian Thioc / Lugdunum

Vénus est une des principales déesses protectrices des Romains. Elle est ici représentée entourée d'un poisson, comme sortant de l'eau où elle est née.

## Des mécènes

Les spectacles sont offerts à la population par les membres de l'élite, magistrats ou prêtres. En l'absence d'impôt sur le revenu, les plus riches ont le devoir moral de faire des dons à la cité : c'est l'évergétisme. Offrir des spectacles est aussi une occasion de plaire à la population et de s'assurer une carrière réussie !

## Stèle de Sextus Ligurius Marinus

Bloc de calcaire quadrangulaire bordé de moulures

Époque romaine, Découvert Lyon 5<sup>e</sup> à Saint Jean

Lugdunum – Musée et théâtres romains

*SEX. LIGVRIVS, SEXTI FILIVS, GALERIA, MARINVS, SVMMVS CVRATOR CIVIUM ROMANORVM  
PROVINCIAE LVGDVMENSIS, QVAESTOR DVVMVIRALIBVS ORNAMENTIS SVFFRAGIO  
SANCTISSIMI ORDINIS HONORATVS PERPETVI PONTIFICATVS DAT. CIVIS DONI  
DEDICATIONE DECVRIONIBVS DENARIOS QVINQVE, ORDINI EQVESTRI, SEVRIS  
AVGVSTALIBVS, NEGOTIATORIBVS VINARIIS DENARIOS TRES, ET OMNIBVS CORPORIBVS  
LVGDVMENSIBVS LICITE COEVNTIBVS DENARIOS DVOS ; ITEM LVDOS CIRCENSES DEDIT.  
LOCVS DATVS DECRETO DECVRIONVM*

Voici la traduction du texte de cette inscription.

« Sextus Ligurius Marinus, fils de Sextus; de la tribu Galeria, curateur général des citoyens romains de la province Lyonnaise, questeur honoré des ornements duumviraux par le suffrage du Sanctissime Ordre, duumvir désigné à la demande du peuple, donne en reconnaissance de sa promotion à l'honneur du pontificat perpétuel ce monument et, à l'occasion de sa dédicace, aux décurions cinq deniers, à l'ordre équestre, aux sévirs augustaux, aux négociants en vin trois deniers, et à tous les autres corps lyonnais autorisés deux deniers. Il a donné aussi des jeux du cirque. Emplacement du monument concédé par décret des décurions. »

## Lexique

**Curateur** : Magistrat ou fonctionnaire impérial chargé d'une administration pour le compte de l'État romain dans un domaine précis tel que l'approvisionnement ou la gestion du patrimoine public.

**Questeur** : Magistrat romain chargé surtout de fonctions financières. Gardien du trésor public, il est responsable du règlement des dépenses et de l'encaissement des recettes publiques.

**Duumvir** : magistrat d'un collège de deux membres qui exerçait une charge conjointement à une autre. Exemple : Duumvir quinquennaux : duumvirs coloniaux ou municipaux, élus tous les cinq ans, et effectuant alors les fonctions de censeur (ceux qui recensent les citoyens) dans leur cité.

La tribu des Galeria, à laquelle appartient Sextus Liguris Marinus, est la tribu de Rome à laquelle sont rattachés les citoyens qui ont le droit de vote à Rome, mais n'y résident pas, comme les citoyens de Lugdunum.

## Partie 2 : Au cœur des spectacles

### Entrez au cirque

Les courses de chars sont l'un des plus anciens spectacles romains. Selon la mythologie romaine, les premières auraient été organisées par Romulus, peu de temps après avoir fondé la ville de Rome.

Le cirque accueille également des spectacles de cavaliers acrobates, mais aussi des combats de lutte ou de boxe ou encore des chasses d'animaux sauvages.

Avec Vienne et Arles, peut-être Trèves et Saintes, Lyon est l'une des rares villes de Gaule à posséder un cirque. Mais le mystère demeure sur son emplacement...

Sa localisation a fait l'objet de nombreuses hypothèses et à l'heure actuelle certains chercheurs s'accordent à le situer dans la partie sud du cimetière de Loyasse sur le plateau de la coline de Fourvière (Lyon 5<sup>ème</sup> arrondissement).

Sa construction daterait du début du 2<sup>ème</sup> siècle ap. J.-C..

La forme définitive du cirque, n'est apparue qu'au 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C..

Le plan-type est celui d'un quadrilatère très allongé. Une extrémité est en demi-cercle et constitue un virage, l'autre, plus rectiligne, renferme les *carceres* (écuries).

Les dimensions étaient gigantesques. Le Circus Maximus de Rome pouvait accueillir 250 000 spectateurs.

### **Les cochers, des professionnels de la piste**

Bas-relief des jeux du cirque

Calcaire sculpté

2<sup>e</sup> siècle ap. J.-C., Saint Paul (Lyon 5<sup>e</sup>)

Lugdunum – Musée et théâtres romains



© Jean-Michel Degueule, Christian Thioc / Lugdunum

À la fin de la République, les courses se professionnalisent avec l'apparition de quatre *factiones* (écuries), de couleurs différentes : blanche, verte, bleue ou rouge.

Les chars sont principalement des : *biges* (2 chevaux), *triges* (3), *quadriges* (4).

Chaque équipe comprend de nombreux corps de métiers ; Les *aurigae* (cochers). Il y a aussi des *succonditores* (palefreniers), des *magistri* (entraîneurs), des *medici* (vétérinaires)... Les chevaux souvent vainqueurs pouvaient être vénérés. Les *factiones* prirent de plus en plus une dimension politique.

Les chars très légers se renversent facilement, un accident peut facilement arriver... Sur les 15 minutes de course, le cocher doit négocier 14 virages. Tout pouvait donc basculer à chaque minute !

Très aérodynamiques, légers et maniables, les chars demandent beaucoup d'habileté et un grand sens de l'équilibre de la part des cochers. Ils peuvent atteindre les 35 km/h !

Les spectateurs viennent en nombre pour assister aux courses et notamment pour les accidents fréquents, l'excitation du danger, mais surtout pour se défouler dans un lieu convivial, apprécier la technique des conducteurs de chars et faire des paris sportifs !

## **Entrez à l'amphithéâtre**

Symbole de la civilisation romaine, toutes les classes sociales et tous les âges se passionnent pour la gladiature. Même si le Haut Empire fournit le plus de référence et semble correspondre à l'apogée de la gladiature. Cette pratique constitue un phénomène durant presque 800 ans, à l'instar du football actuel.

Toutefois, l'image de la gladiature diffusée auprès du grand public est, selon Christian Goudineau, une « abomination ». Elle s'est surtout construite à partir du tableau Pollice verso Jean-Léon Gérôme peint en 1872. Cette image erronée est ensuite diffusée par la littérature, le cinéma ou plus récemment par la publicité (par exemple, Orangina).

À Lyon, l'amphithéâtre est situé sur les pentes de la Croix Rousse. De plan elliptique il est comparable aux grands stades de football actuels. Il a été construit en 19 ap. J.-C., sous le règne de Tibère César Auguste (avant le même l'actuel Colisée de Rome), par Caius Julius Rufus, grand prêtre pour le culte de Rome et d'Auguste, de la cité des Satons... Agrandi ultérieurement pour atteindre une capacité de 20 000 spectateurs, il n'en reste aujourd'hui que quelques gradins ainsi qu'une partie de la dédicace qui devait originellement se situer au-dessus de l'entrée monumentale de l'édifice.

Sur cette dédicace présentée dans le parcours permanent du musée on peut traduire : « Pour le salut de Tibère César Auguste, Caius Julius Rufus, fils de Caius, avec son petit fils et son neveu, originaires de la cité des Santons, ont fait faire avec leur argent l'amphithéâtre avec la piste et le podium. »

Cette dédicace rappelle l'importance de l'évergétisme dans la société romaine.

## **Les professionnels du combat**

Initialement, les gladiateurs étaient exclusivement des prisonniers de guerre réduits en esclavage. Au cours du 2<sup>e</sup> s. av J.-C., le nombre croissant de combattants exigés par les *munera* ont cependant contraint les lanistes à recourir à d'autres sources de recrutement : esclaves au physique adapté, sans doute volontaires, puis entraînés ; mais surtout les hommes libres volontaires (pour l'appât du gain et la gloire). Sous Caligula, le *ludus* impérial comptait près de 20 000 gladiateurs, soit. Il s'agissait vraisemblablement de volontaires car des esclaves récalcitrants étaient susceptibles de se révolter et auraient probablement nécessité de trop nombreux gardiens.

Les femmes gladiatrices ont bien existé. Apparues sous Auguste, ces combattantes proviennent de tous les milieux. Les combats de femmes sont souvent attestés en même temps que les combats d'homme et semblent constituer un spectacle de choix pour les Romains.

L'unique *armatura* dans laquelle des femmes apparaissent est celle des *provocatores*.

### Statuette d'un gladiateur mirmillon attaquant

Bronze

1<sup>er</sup> ou 2<sup>e</sup> siècle après J.-C., provenance inconnue

Musée d'art classique de Mougins



© Musée-Métropole-Rouen-Normandie. Yohann Deslandes

### Violence des combats : Organisation avec arbitre, les règles

Contrairement à ce que l'on pense, les combats sont très encadrés et deux arbitres suivent chaque duel. Le but du combat est de forcer l'adversaire à se rendre. Seul l'organisateur peut décider d'une mise à mort en suivant le plus souvent l'avis du public.

L'achat et l'entretien d'un bon gladiateur reviennent très chers et c'est sans doute la raison pour laquelle peu de duels ont été poussés jusqu'à la mort. D'après les annonces peintes de Pompéi, on estime à environ 10% le nombre de gladiateurs qui périssaient dans l'arène. Durant les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> siècle ap. J.-C. la grâce semble être la norme.

L'empereur Auguste (27 av. J.-C. – 14 ap. J.-C.) interdit les mises à mort sous son règne, mais elles sont rétablies sous Tibère (14 – 39 ap. J.-C.) et sont attestées sous Caligula (39 – 41 ap. J.-C.).

Aucune source iconographique ne représente ce geste pourtant légendaire, issu du tableau Pollice verso de Gérôme, repris par le péplum Quo Vadis en 1912.

L'auteur latin Juvénal mentionne quant à lui « verso pollice » dans ses Satires qu'il écrit à la fin du 1<sup>er</sup> ou au début du 2<sup>ème</sup> siècle ap. J.-C.

« [...] ils financent maintenant des jeux de gladiateurs et quand le peuple l'ordonne en tournant le doigt [ou pouce], ils tuent pour se faire bien voir [...] ».

Juvénal, Satires, III, 36

Le pouce levé, sensé accordé la grâce au vaincu, est moderne. Différentes façons de manifester sa volonté d'accorder la *missio* a sans doute existé : il peut s'agir d'une étoffe que l'on agite, d'un signe de la main, ou comme selon Pline L'Ancien d'un pouce que l'on cache à l'intérieur de la main (*Histoires naturelles*. XXVIII, 25).

La foule se manifeste surtout par les cris « verbera ! » (fouettez-le !), « mitte ! » (renvoyez-le !), « iugula ! » (égorgez-le !)



## Statuette d'un gladiateur Thrace demandant sa grâce

Bronze

2<sup>e</sup> – 3<sup>e</sup> siècle après J.-C., Lillebonne

Musée départemental des Antiquité Rouen



© Musée départemental des Antiquités, Rouen / F. Dugué

Le Thrace : Opposé au mirmillon (la paire la plus classique du 1<sup>er</sup> s.) ou hoplomaque.

Doté d'un petit bouclier carré, qui fait de lui le *parmatius* le plus fréquent. Une seule arme blanche, un glaive spécifique, la *sica* ou *falx supina*, à la lame courbe à l'origine, puis lame à angle droit. Au milieu du 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C., le casque se dote d'une grille, avec larges rebords et haut cimier à tête de griffon, emblématique de l'Orient. Le griffon évoque également la posture de combat. L'équipement et la tactique du thrace lui permettent de contourner la muraille formée par le bouclier du mirmillon. Le petit bouclier carré lui permet de faire de grands sauts, ainsi que des mouvements rapides.

## Les autres spectacles de l'amphithéâtre

### Scène de chasse

Les *venationes* (chasses) sont pratiquées le matin. Ce spectacle pose la question des espèces et de l'acquisition des bêtes. Il montre surtout au peuple, l'étendue de l'Empire de part et d'autre de la Méditerranée.

C'est vers 100 ap. J.-C., qu'est mentionnée la première chasse donnée par Q. Mucius Scaevola, au cours de laquelle plusieurs lions furent combattus.

Il existe un commerce organisé pour les bêtes d'Asie et d'Afrique, notamment les fauves. Mais elles peuvent être aussi capturées en Europe pour les ours, les sangliers et les cervidés. Selon la fortune de l'évergète, les animaux pouvaient être très différents. Durant l'inauguration du Colisée en 80 par Titus (39 – 81 ap. J.-C.), 9 000 animaux dont 5 000 fauves furent abattus en 100 jours.

Les *venationes* comprennent des combats d'animaux mais également des numéros de dressage. Par exemple, des éléphants savants sous Germanicus (15 av. J.-C – 19 ap. J. –C.) ou des lions dressés à jouer avec des lièvres sous Domitien (51 – 96 ap. J.-C), Les *venatores* jouissent d'un prestige très inférieur à celui des gladiateurs.

### **Condamnations à mort**

Entre midi et 15h, les bêtes sont toujours sur l'arène et les criminels leur sont alors présentés. On dit qu'ils sont condamnés *ad bestias*.

À Lyon, parmi ces prisonniers, on peut par exemple compter des membres de la communauté chrétienne dont certains représentants furent mis à mort en 177 ap. J.-C. pour l'exemple.

Parmi ces prisonniers, l'on peut compter des membres de la communauté chrétienne de Lugdunum, en 177.

## **Entrez au théâtre**

Les théâtres accueillent une grande diversité de spectacles avec une dimension musicale importante. Très populaires, ils réunissent des milliers de spectateurs sur des journées entières. Ce sont les Jeux scéniques, les *ludi scaenici* !

De nombreuses autres formes de spectacles peuvent être représentées dans les théâtres comme le mime, la farce comique, la danse, les concerts, le chant ou encore la lecture de poésie.

Le genre théâtral est apparu en Grèce, vers le 5<sup>ème</sup> siècle av. J.-C.

Le mot théâtre provient d'un mot grec qui signifie " ce qui regardé ".

Transmis ensuite à Rome, il s'est alors répandu dans tous les territoires de l'Empire Romain.

Les acteurs romains sont généralement des esclaves ou des affranchis. Ils suivent une formation dramatique dès leur plus jeune âge et s'organisent en compagnies, sous la direction d'un maître de troupe. Ils voyagent de ville en ville et se font engager à l'occasion des Jeux locaux.

## **Figurine d'acteur**

Bronze

1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> siècle ap. J.-C., provenance inconnue

Musée des Beaux-Arts de Lyon



© Lyon MBA/Alain Basset

Les comédiens sont en marge de la société, comme ceux du temps de Molière. La Loi des XII Tables précise « Les anciens Romains ont interdit qu'un homme vivant fût loué ou blâmé sur la scène » (Cicéron). Ils sont frappés d'infamie juridique (privation des droits civiques et politiques, de l'appartenance à l'ordre équestre ou sénatorial) et morale.

L'acteur principal dirige la troupe, met en scène et joue le premier rôle. La troupe comprend, acteurs, musiciens, chanteurs, décorateurs.

Par ailleurs, les femmes sont exclues de cette profession, considérée comme infamante. Elles peuvent en revanche être musiciennes ou danseuses.

### **La pantomime : star de la scène !**

À partir du 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C., le genre le plus populaire est la pantomime. À l'inverse les comédies et tragédies, qui étaient beaucoup jouées pendant les siècles précédents, se font plus rares.

Il s'agit d'un spectacle dansé (sans parole) par un artiste seul accompagné d'un chœur de chanteurs et d'instrumentistes. L'histoire racontée est mythologique et la narration se fait exclusivement par les gestes. C'est une nouvelle pratique « *Pan* » veut dire tout. D'origine grecque (Égypte Hellénistique ?), le spectacle possède un caractère « merveilleux ».

Bien qu'aucun texte d'auteurs ne soit conservé, il paraît fort probable qu'il y ait eu des livrets dont il ne reste rien aujourd'hui. Au 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> siècle ap. J.-C., des poètes ont très certainement pu retranscrire des textes chantés tandis que les chorégraphies étaient transmises à l'oral.

Il s'agit d'un spectacle très expressif avec toute une grammaire du geste.

Le changement de personnage se fait avec le changement de masque. Les masques des pantomimes sont reconnaissables à leur bouche fermée et à leur absence d'expression qui met en lumière l'expressivité du corps du danseur.

### **Masque de pantomime**

Terre cuite

1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> siècle ap. J.-C. Kertch (Crimée)

Musée du Louvre



© Dist. RMN-Grand Palais /musée du Louvre

### **Spectacles et musique : les différents instruments**

Comme un opéra aujourd'hui, une représentation scénique est inconcevable sans accompagnement musical qui rythme ses différents temps.

La *tibia* (une sorte de double hautbois) est l'instrument roi de la scène : elle accompagne les acteurs et le chœur.

Le succès de la pantomime (danse narrative masquée) au 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. entraîne un enrichissement de la musique scénique, avec l'apparition de véritables orchestres composés

de percussions, de lyres ou de cithares, voire parfois de trompettes et d'orgues hydrauliques.

### **Reconstituons d'une *tibia* (double hautbois)**

Métal et os

Fabriquée par Peter Holmes et son équipe, conçue par Stefan Hagel

Collection de l'institut archéologique d'Autriche



© Stefan Hagel

### **La comédie romaine**

Adaptée de la comédie grecque, la comédie romaine est composée par moitié seulement de *diverbia* (parties parlées), et pour moitié de *cantica* (parties chantées), où se dédoublent dans un même rôle l'acteur-danseur et le chanteur. C'est un spectacle musical alternant des parties dialoguées, chantées et dansées.

Les histoires, les masques et les costumes ainsi que la gestuelle et l'occupation de l'espace suivent un code traditionnel connu de tous.

Tout est source de rires et de plaisirs : le ridicule d'un personnage qui se fait berner, les situations compliquées à souhait et pleines de rebondissements, les scènes attendues comme les entrées musicales des rôles principaux, les jeux de mots, les coups de poing, la danse finale...

L'intrigue des comédies repose sur une ruse ou un quiproquo. Les deux auteurs de comédie les plus célèbres du monde romain : Plaute (254 – 184) et Térence (190 – 159).

### **Masque comique**

Applique décorative en bronze

1<sup>er</sup> siècle av. J.-C., origine inconnue

Musée du Louvre



© Dist. RMN-Grand Palais /musée du Louvre / Tony Querrec

### **La tragédie romaine**

Adaptée de textes dramatiques grecs, la tragédie romaine est un spectacle déclamé, codifié et joué par des acteurs masqués et vêtus somptueusement. L'acteur tragique, grandi par les cothurnes, doit s'exprimer par une gestuelle codée les sentiments fondamentaux (joie, douleur, colère, désespoir...) Selon les passages, les textes versifiés sont scandés ou chantés, un peu à la manière de nos opéras.

Elle met en scène des récits mythologiques connus de tous. L'intrigue est centrée sur le parcours terrifiant de personnages tragiques accomplissant des crimes qui font d'eux des monstres.

La dimension spectaculaire et l'effroi dominant. C'est un spectacle aux émotions inouïes et à la tension permanente où les spectateurs viennent frissonner et s'émouvoir.

### **Des costumes imposants**

Pour montrer l'aspect surnaturel des personnages mythologiques, les tragédiens modifient leur silhouette en portant un impressionnant costume composé de hautes chaussures, d'un long manteau et d'un masque imposant à la haute coiffe. Si aucun élément de ces costumes ne nous est parvenu, une riche iconographie nous permet de les reconstituer.

## **Conclusion**

### **Héritage : Les Nuits de Fourvière**

#### **Renaissance : Des lieux de spectacle toujours vivants**

Avec l'avènement du christianisme, les spectacles romains associés aux cultes « païens » sont considérés comme immoraux et progressivement interdits. Les édifices qui les abritaient vont alors lentement tomber dans l'oubli.

Il faut attendre les premiers pas de l'archéologie, à la fin du 18<sup>ème</sup> et au 19<sup>ème</sup> siècle, pour que renaisse l'intérêt pour ces sites devenus ruines. De nombreuses fouilles sont lancées et les édifices ressortent de terre.

À la suite des Chorégies organisées dès 1869 au théâtre d'Orange, de nombreuses villes vont faire revenir le spectacle au sein de leurs sites antiques.

Les lieux de spectacles redécouverts font alors l'objet de campagnes de rénovation pour accueillir concerts, danses, opéras ou théâtres. L'architecture de ces édifices comporte bien des atouts – gradins, acoustique et bien sûr un écrin en plein air à l'atmosphère particulière – inscrivant les spectacles contemporains dans une histoire de plus de 2 000 ans.

#### **La redécouverte des théâtres de Lyon**

C'est en 1930 que les sœurs du couvent de la Compassion retrouvent la trace des théâtres romains de Lyon en creusant dans leurs vergers de la colline de Fourvière, initialement à la recherche de l'amphithéâtre, lieu du martyre de Sainte-Blandine. Prenant conscience de l'importance de la découverte, la municipalité rachète le terrain en 1933. Une trentaine d'années de fouilles permet de mettre au jour le théâtre puis l'odéon romain. L'importance de ces découvertes et les nombreux objets dégagés convaincront les pouvoirs publics de créer un musée aux abords du site pour en présenter l'histoire.

#### **Une nouvelle expérience du spectacle**

La découverte de ces vestiges est aussi une opportunité pour la ville d'en faire un lieu pour le spectacle vivant en extérieur, à la portée de tous. Dès l'inauguration du grand théâtre en 1946, le site accueille des représentations. D'abord des pièces antiques (première représentation : Œdipe Roi), puis des concerts classiques, des ballets et des opéras dans le cadre du Festival Lyon-Charbonnières (1949-1959) puis de la programmation de la ville de Lyon. Il faut attendre les années 1970 pour voir l'arrivée des concerts de jazz et de rock. Enfin, Les Nuits de Fourvière sont fondées en 1994 s'ouvrant à toutes les formes actuelles de musique, théâtre et danse. C'est le succès du modèle du festival.

## Lexique

**Affranchi** : Esclave libéré par son maître.

**Armatura** : Terme désignant les différents types de gladiateurs en fonction de leur armement et de leur technique de combat.

**Cimier** : Ornement qui forme la partie supérieure de certain casque.

**Évergétisme** : distingué par ce nom d'origine grecque l'ensemble des actes de bienfaisance accomplis dans le cadre municipal par certains membres des classes aisées. L'évergétisme est essentiellement lié à l'exercice d'une fonction municipale, profane (magistrature, décurionat) ou religieuse (flaminat, sévirat) ; il est la contrepartie de l'honos, l'honneur lié à une telle fonction. Devant la médiocrité des revenus des cités, il est, en effet, de règle que les riches participent largement, sur leur propre fortune, d'abord à l'embellissement de leur ville (construction de monument, érection de statues) ensuite à la distraction (organisation de spectacles) et au ravitaillement (distribution d'huile, de vin, d'argent) de leurs concitoyens.

**Laniste** : (*lanista*) est entraîneur et propriétaire de gladiateurs.

**Missio** : Renvoi, congé. Grâce accordée au gladiateur vaincu qui est renvoyé par la formule : « Mitte ! ».

**Parmatus** : Gladiateur équipé de la *parma* (petit bouclier carré).



## Bibliographie

**Bélis 1999** : BÉLIS (A.).- Les musiciens dans l'Antiquité, Paris, Éd. : Hachette Littérature, 1999.

**Coulon 2011** : COULON (G.). – Quel cirque à Lugdunum, une enquête d'Aemilius, Paris, Éd. : Oskar, 2011.

**Dupont 2003** : DUPONT (F.). – L'acteur-roi. Le théâtre dans la Rome antique, Paris, Éd. : Belles Lettres, 2003

**Dupont et Letessier 2017** : DUPONT (F.), LETESSIER (P.). - *Le Théâtre romain*, Paris, Éd. : Armand Colin, 2017

**Forichon 2020** : FORICHON (S.). - *Les spectateurs des jeux du cirque à Rome du I<sup>er</sup> siècle a.C. au VI<sup>e</sup> siècle p.C : passion, émotions et manifestations*, Bordeaux, Éd. : Ausonius, 2020.

**Garelli 2007** : GARELLI (M.-H.). - *Danser le mythe, la pantomime et sa réception dans la culture antique*, Louvain, Éd. : Peeters, 2007.

**Golvin 2012** : GOLVIN (J.-C.). – *L'Amphithéâtre romain et les jeux du cirque dans le monde antique*, Lacapelle-Marival, Éd. : Archéologie Nouvelle, 2012.

**Golvin 2013** : GOLVIN (J.-C.). – *Le théâtre romain et ses spectacles*, Lacapelle-Marival, Éd. : Archéologie Nouvelle, 2013.

**Got 1997** : GOT (O.). – *Le théâtre antique*, Paris, Éd. : Ellipses, 1997.

**Jallet-Huant 2003** : JALLET-HUANT (M.). – *Plaisirs combats et jeux du cirque dans la Rome antique*, Paris, Éd. : Presses de Valmy, 2003.

**Kazek 2019** : KAZEK (K.-A.). – *Chasseurs & gladiateurs, l'épopée des héros de l'arène*, Saint-Martin-des-Entrées, Éd. : Heimdal, 2019.

**Lafont-Couturier (dir.) 2012** : LAFONT-COUTURIER (H.). (dir.) - *Péplum : l'Antiquité spectacle*, Lyon, Éd. : Fage, 2012.

**Lawrence 2012** : LAWRENCE (C.). – *Les mystères romains. Les gladiateurs de l'empereur*, Toulouse, Éd. : Milan, 2014.

**Péché et Vendries 2001** : PECHE (V.), VENDRIES (Ch.). - *Musique et spectacles à Rome et dans l'occident romain sous la République et le Haut-Empire*, Paris, Éd. : Errance, 2001.

**Soler et Thelamon 2008** : SOLER (E.), THELAMON (F.). – *Les jeux et les spectacles dans l'Empire romain tardif et dans les royaumes barbares*, Mont-Saint-Aignan, Éd. : PU de Rouen et du Havre, 2008.